

PROGRAMME

POUR UN PARTI
GOUVERNEMENTAL

2013-2017



UDC du Valais romand
Case postale 1304, 1951 Sion
www.udc-valais.ch

CCP 17-773505-2
078 797 11 49

Table des matières

1.	Identité - Proximité - Sécurité	3
2.	Historique : l'UDC en Valais	8
3.	Famille et société	9
4.	Sécurité publique et justice	12
5.	Immigration	15
6.	État, fonction publique et finances publiques	18
7.	Économie et travail.....	22
8.	Enseignement et formation professionnelle	25
9.	Santé publique	29
10.	Energie.....	31
11.	Agriculture et viticulture	36
12.	Tourisme	38
13.	Sécurité sociale	40
14.	Dépendances	42
15.	Environnement, aménagement du territoire et développement régional	43
16.	Culture et sport.....	45

1. Identité - Proximité - Sécurité



« Ces trois thèmes représentent les axes essentiels de l'action politique de l'UDC du Valais romand (UDCVR). En préambule de nos lignes directrices, il convient de les traiter un à un en esquissant toutes les conséquences qu'impliquerait, pour notre pays, le fait de les négliger »

Oskar Freysinger

Conseiller national et Président de l'UDC du Valais romand

L'Identité

L'UDC est le seul parti, en Suisse, qui ose poser **la question identitaire**. Or, cette question est vitale pour la survie de l'Etat-Nation. Qui sommes nous ? Quelles sont nos racines ? Sur la base de quelles valeurs la Confédération suisse s'est-elle construite ? Et comment défendre notre patrimoine culturel ? Voilà des questions qu'il faut se poser et qui fâchent tous ceux qui n'ont d'autre but que de fondre la petite Suisse dans l'empire UE qui l'entoure.

Depuis la deuxième guerre mondiale, des esprits dits « éclairés » cherchent à « globaliser les consciences », à « décloisonner la pensée ». La liberté, disent-ils, c'est de s'ouvrir à tout, c'est de faire tomber toute limite entre les différentes identités, ethnies et nations. Ce que provoquent ces gens en mélangeant tout, c'est une sorte de génocide de la disparité, une extinction des différences. Car l'identité se construit à partir d'un paysage émotionnel constitué d'une terre particulière, peuplée de traditions, de coutumes, de valeurs.

Or, **la modernité dite « globale » veut justement éradiquer tout cela**. Elle n'a pas compris que c'est parce que l'autre est différent de moi qu'il me permet d'être ouvert et tolérant envers lui. Elle n'a pas compris que c'est justement parce que nous sommes tous uniques grâce à notre identité propre et irremplaçable que notre humanité commune nous unit. Oui, ce n'est qu'en restant autre que l'autre peut m'enrichir et que je puis lui apporter quelque chose en retour.

La **pseudo-tolérance** proclamée sur toutes les ondes depuis **mai 68** n'est qu'un leurre, car la vraie tolérance est quelque chose qui exige un effort, c'est une qualité qui ne supporte pas le nivellement par le bas. Etre tolérant pour l'infiniment même n'est pas un exploit.

Or, la mondialisation actuelle cherche à détruire la coexistence de visions du monde différentes, de systèmes politiques divergents, de valeurs contradictoires. Par un déplacement systématique des foules humaines et des marchandises, elle cherche à créer un énorme *melting pot* planétaire où l'homme n'est plus que l'ombre de lui-même. Elle instaure une sorte de société globale diffuse ou tout se

vaut, où rien ne se distingue plus dans la promiscuité d'âmes errantes et terriblement vides.

La société globale est ainsi à la dignité humaine ce que le hamburger est à la haute cuisine. C'est peut-être rassurant de savoir qu'un hamburger a strictement le même goût et la même consistance partout

« **L'UDC s'engage pour un Valais identitaire qui gagne, Tourbillon aux Valaisans** »

dans le monde, mais cela ne permet aucunement de vivre pleinement. Au plus, les hommes se contentent-ils de survivre tristement avec, dans un recoin de la mémoire, une vague nostalgie de saveurs oubliées. Non, l'identité, ça ne s'égalise pas, ça ne se nivelle pas. Vendre son identité équivaut à vendre

quelque chose qui n'a pas de prix, car ce faisant, c'est son âme que l'on vend au diable.



L'UDC du Valais romand défend les valeurs fondamentales basée sur les valeurs chrétiennes. Elle s'engage avec les hommes et les femmes qui sont prêts à faire un effort à tous les niveaux de la société pour assumer pleinement leur

engagement en éduquant les enfants, en gagnant leur salaire à la sueur de leur front, en assumant leurs responsabilités dans la vie associative et sociétale.

La proximité

« Aime ton prochain comme toi-même ! » A ce jour, aucun concept régissant la cohabitation humaine n'a égalé de près ou de loin le génie de ce simple précepte chrétien. Là où les difficultés apparaissent, c'est dans son application. L'on peut bien être d'accord sur le fait que tous les humains sont frères et donc nos proches. Mais on réalise aussitôt que celui qui embrasse trop de monde embrasse mal. La fraternité globale, l'amour pour le monde entier, voilà bien des coquilles vides ne cherchant qu'à culpabiliser ceux qui cherchent à privilégier la qualité sur la quantité, la proximité sur l'éloignement.

Or, en quoi le frère humain lointain avec qui je n'ai encore rien partagé, dont j'ignore le caractère profond, qui n'est mon proche qu'en théorie, devrait-il être considéré comme plus proche que celui dont je partage le quotidien, les soucis, les responsabilités : mon concitoyen Suisse ? Pourquoi, afin de favoriser l'économie d'un coin de planète lointain, devrais-je négliger le producteur de chez moi, l'artisan du coin, le travailleur indigène dont le labeur contribue à élever le niveau de la société dans laquelle je vis ? Si, pour être ouvert et tolérant et embrasser le monde entier, il faut nécessairement défavoriser mon prochain réel en favorisant le prochain virtuel que la pensée globale m'impose, alors je n'aurai bientôt plus de proches à aimer.

Le drame actuel, c'est que l'on détruit des pans entiers de l'économie de proximité pour faire venir d'ailleurs, à grands renforts d'énergie dilapidée et de pollution, ce qu'on aurait très bien et même pu mieux produire chez nous. Mais voilà, le consommateur globalisé doit pouvoir consommer de tout en tout temps. Le décloisonnement dicté par le haut fait disparaître les saisons, les frontières et les distances. Tout doit être proche à tout moment, même si le prix à payer, c'est l'aliénation de ceux qui n'acceptent pas de voir leur travail bradé à vil prix. Ce qu'on veut, c'est transformer l'homme en pièce de rechange infiniment remplaçable, déplaçable, jetable, en nomade économique. Or, les chômeurs de tous les pays ont une chose en commun : ils ne sont plus proches de personne, car ils sont exclus de tout, ils traînent leur âme en peine comme des morts vivants que l'on maintient sous perfusion par un peu d'argent étatique. Le proche devient ainsi lointain, il dépérit dans un cercle vicieux dévastateur, se mure dans son désespoir.

L'économie globalisée n'en a cure, elle continue à prôner le décloisonnement et l'ouverture. Les grandes banques achètent des actions pourries aux Etats-Unis plutôt que de sauver la compagnie d'aviation nationale ou d'accorder un crédit intelligent

aux PME Suisses, aux entrepreneurs du crû, forces vives de notre pays. Les œuvres d'entraide continuent à prôner l'aide aux plus démunis de l'autre bout du monde, dont la télévision et internet rendent la misère plus



proche que la souffrance du voisin de palier désœuvré. Il est vrai qu'il est plus facile de délocaliser et de jouer avec les destins humains à des milliers de kilomètres de distance que de créer des places de travail pour le concitoyen trop proche, trop exigeant, et dont la souffrance est trop visible en cas de licenciement. Il est vrai aussi qu'il est plus facile de se donner bonne conscience en faisant de temps en temps un don à la misère lointaine plutôt que de s'attaquer à bras-le-corps à la misère qui règne dans le plus proche voisinage.

Le prix à payer pour cette évolution inquiétante est exorbitant. A force de vouloir être proches du monde entier, nous nous perdons nous-mêmes dans la solitude la plus affligeante. Lorsqu'il n'y a plus rien de lointain, plus rien d'étranger, il n'y a plus rien de proche non plus.

La solution, c'est que nous balayions d'abord devant notre porte, que nous tendions d'abord la main au frère réel au bord du chemin avant de vouloir faire le bien des si lointains proches du désert des tartares. Cette attitude n'a rien d'égoïste ; elle procède tout simplement du plus élémentaire bon sens.

L'UDC du Valais romand défend l'esprit valaisan reconnu pour sa fiabilité, sa modestie, son assiduité au travail et sa convivialité. Ces valeurs reconnues permettent à nos PME de rester attractives et dynamiques dans leur secteur respectif. De plus, elles offrent la plus grande partie des emplois et des places d'apprentissage à nos jeunes. Un effort reste à faire pour créer des conditions-cadre plus favorables à la création, au maintien et au développement des PME. Notre bonus : les commerces de proximité.

« L'UDC s'engage pour un Valais de proximité qui gagne, ne mondialisation pas notre ventre »

La sécurité

Le choc culturel engendré par la nomadisation des peuples crée une situation en certains points analogue à celle des grandes migrations qui ont marqué la fin de l'Empire romain. Au lieu de se retrouver dans des conflits classiques opposant des Etats, c'est une guerre civile généralisée entre quartiers, ethnies et groupes sociaux qui s'installe. Or, la violence urbaine et le sentiment d'insécurité qui sont en train de se répandre dans les villes européennes et suisses permettent à une élite d'instaurer peu à peu, sous le couvert de la protection des libertés citoyennes, la limitation de celles-ci.

Ayant fait tomber tous les cordons sanitaires entourant les espaces de liberté que constituaient les Etats nations, les élites politiques, principal vecteur de cette évolution, proposent l'établissement d'un état policier pour compenser la perte de



sécurité. Sachant que le bon peuple ne prend rien plus en horreur que le chaos et qu'il est même disposé à sacrifier une partie de sa liberté pour que l'ordre public soit rétabli, ces esprits machiavéliques installent un contrôle permanent de tous les citoyens sur tout le territoire national.

D'homme libre, le citoyen devient un suspect en puissance dont il faut espionner les habitudes économiques, sociales, alimentaires, sexuelles et politiques. Des moyens policiers transgressant les règles de la protection des données font voler en éclat la sphère privée. D'énormes banques de données sont nourries de nos

faits et gestes, presque toujours à notre insu, sous le prétexte que la protection de la liberté vaut bien quelques sacrifices. Or, **une liberté emmurée n'est plus la liberté, une vie momifiée par des règles de sécurité n'est plus une vie.** Peu à peu, le système glisse vers un totalitarisme « soft » dans le cadre duquel les pompiers pyromanes qui ont créé le chaos proposent de le circonscire au prix de notre liberté. Bientôt, le remède sera aussi effrayant que le mal qu'il prétend combattre.

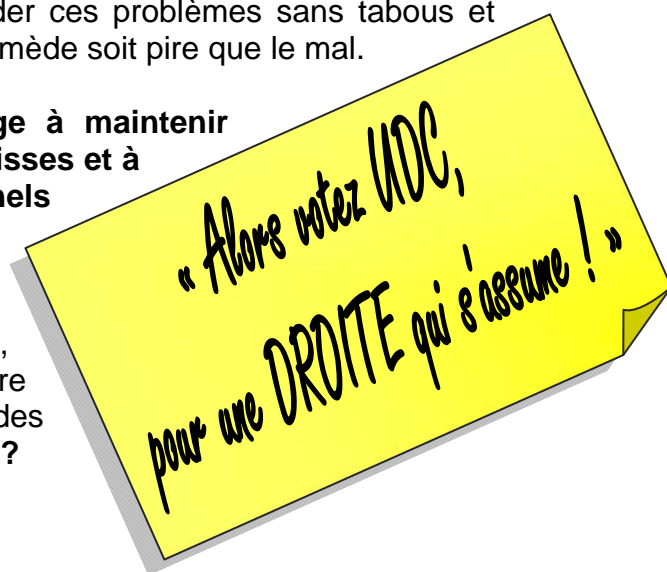
Cette évolution qui consiste à détruire la liberté au nom de la liberté dans un monde devenu incertain a été très tôt annoncée par certains auteurs futuristes du siècle dernier tels Orwell, Huxley et Bradbury. Le but de ce processus est de forcer le citoyen à se claquemurer chez lui, à prendre pour vérité les inepties quotidiennes d'une télévision étatique dévoyée et de laisser l'Etat s'occuper du reste, de tout le reste. Or, accepter cela, c'est brader la responsabilité civile et la démocratie directe, c'est devenir un rouage dans un système instaurant une sécurité sans liberté, une égalité sans humanité et un monde de loisirs sans bonheur.

« L'UDC s'engage pour un
accueil sans à-coups »

Le seul moyen de s'opposer à cette évolution inquiétante consiste à combattre les sources de l'insécurité avant que celle-ci ne se soit insérée à tous les niveaux du corps social telles les métastases d'un cancer. **La société suisse est une société ouverte comptant le plus grand nombre d'étrangers par rapport à sa population en Europe.** Ne mettons pas en péril cet équilibre fragile ! Ne permettons pas à toutes les mafias du monde d'établir leurs succursales chez nous et cessons d'être laxistes envers les criminels qui ont choisi notre territoire national comme terrain de chasse. Ce n'est qu'en éradiquant le mal à la racine que nous parviendrons à vivre en sécurité et libres malgré tout. Depuis l'abandon des contrôles stricts aux frontières, les cambriolages et autres braquages se sont multipliés, d'abord dans l'arc lémanique et maintenant chez nous aussi. De plus en plus de Valaisans ne se sentent plus en sécurité chez eux. Après-demain, nos enfants seront prisonniers dans leur propre pays. Restons sur nos gardes et agissons aujourd'hui déjà en soutenant le seul parti qui ose aborder ces problèmes sans tabous et promet de les résoudre sans que le remède soit pire que le mal.

L'UDC du Valais romand s'engage à maintenir uniquement le droit de vote aux Suisses et à expulser les étrangers criminels étrangers qui ne respectent pas nos lois.

L'identité, la proximité et la sécurité, trois thèmes phares pour guider notre action à l'avenir et être plus proches des Valaisans. **Vous partagez nos idées ?**



2. Historique : l'UDC en Valais

Un vide à droite en Valais

Comblant le vide laissé à droite de l'échiquier politique valaisan par la dérive des partis qui se disent de droite, des citoyens courageux se sont dressés, en 1999, pour combattre la dérive gauchisante de la politique cantonale. Depuis 14 ans maintenant, l'UDC du Valais romand (UDCVR) a prouvé qu'elle représente une force avec laquelle il faut désormais compter.



Un parti attaché aux valeurs chrétiennes

Sa force : une ligne claire, en particulier dans la défense de l'identité de notre canton, de notre pays et du droit à la vie.

Elle défend efficacement les intérêts de la classe moyenne, c'est-à-dire de la grande majorité des citoyens de ce pays et de notre canton qui croulent sous une charge fiscale toujours plus écrasante.

Se démarquant du louvoiement des partis qui se partagent le pouvoir en Valais, l'UDCVR revendique ouvertement l'étiquette d'un parti attaché aux valeurs chrétiennes et aux traditions qui ont fait la force et la prospérité de notre pays. Loin de tout esprit

passéiste, elle aspire à trouver des solutions modernes adaptées aux problèmes de notre temps. Ce faisant, elle entend restaurer, face au matérialisme, la primauté du politique, seul garant du bien commun.

« L'UDC, un parti attaché aux valeurs chrétiennes et aux traditions qui ont fait la force et la prospérité de notre pays »

Programme politique pour l'UDC et le canton

Dans cet esprit, le présent programme politique a un double objectif. Il s'agit d'abord de résumer les principes généraux qui guident l'action du parti, de ses militants et de ses élus à tous les niveaux. D'autre part, ce document énonce un certain nombre de propositions concrètes sur des sujets qui méritent d'être abordés en Valais ces quatre prochaines années.

Ce programme se limite en principe à des questions qui concernent spécifiquement le Valais. Pour le surplus, l'UDCVR se réfère au programme de l'UDC Suisse et aux divers documents de fond édités par celle-ci.

Ponctuellement, l'UDCVR s'est toujours réservée une marge d'autonomie par rapport à l'UDC Suisse. Car elle considèrera toujours les intérêts de notre canton comme prépondérants.

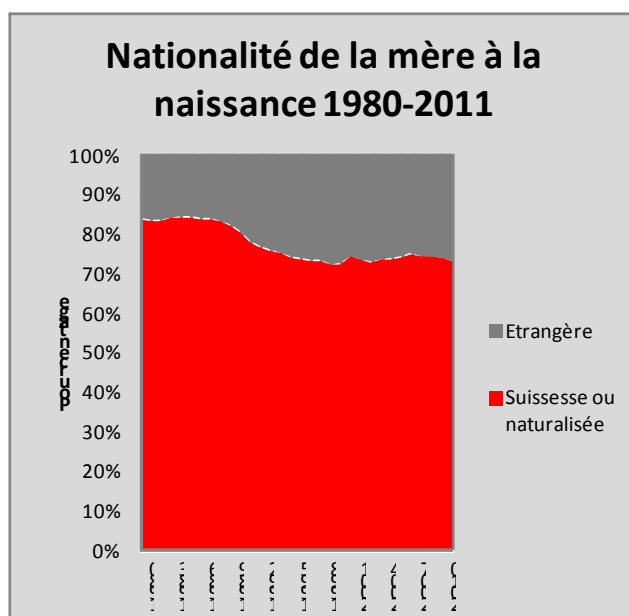
3. Famille et société

Les faits

- A la fin 2011, le pourcentage moyen de population étrangère en Suisse était de 22,8%. Nombre de ces personnes ont de faibles revenus et sont souvent peu intégrées dans la société locale.
- Avec un taux de fécondité de 1,54 enfant par femme, le Valais se situe très au-dessous des 2,1 enfants nécessaires au renouvellement de sa population.
- Un mariage sur deux finit par un divorce et environ 45% des enfants, dont les parents divorcent, ont moins de 10 ans.
- Ces divorces laissent bien souvent des traces psychologiques auprès des enfants et mettent les parents dans des situations financières précaires.

Les conséquences

- La succession des faits cités ci-dessus est génératrice d'une perte de responsabilité de l'individu. Cela se traduit par un glissement lent mais régulier des tâches individuelles (éducation, gestion du budget,...) vers des structures étatiques nécessitant l'engagement à grands frais de professionnels spécialisés.
- De plus, les contraintes administratives et la perte constante de pouvoir d'achat ne favorisent pas les couples qui souhaiteraient avoir un nombre d'enfants supérieur à la moyenne du renouvellement de la population.
- Enfin et surtout, il importe de changer un état d'esprit dominant voulant à tout prix mesurer le bonheur de la femme à l'aune de l'idéologie égalitaire. Selon une étude de l'OCDE en 2005, les femmes suisses désireraient avoir plus de 2 enfants au moins. L'engagement politique en faveur de la famille passe par la réalisation du souhait des femmes d'avoir plus d'enfants dans un cadre légal sécurisant et agréable à leur épanouissement.



La réflexion de l'UDC

La famille traditionnelle doit rester la cellule de base de la société. Dans notre civilisation en pleine régression démographique, elle représente le mode de vie le plus stable et le moins onéreux pour la transmission fondamentale des valeurs.

Dans notre civilisation en perte de repères, la famille représente **le cadre naturel de l'éducation des enfants**. Elle est l'avenir de notre société et du renouvellement des générations.

C'est sur elle que repose l'essentiel de la charge de l'éducation des enfants. C'est en son sein que sont transmises les valeurs chrétiennes. Elle est en outre garante de la cohésion entre les générations.



La présence de l'un des parents au foyer est un travail énorme, non rémunéré, mais qui contribue à la prospérité commune. Par l'encadrement que cette présence apporte aux enfants, elle assure l'une des meilleures formes de prévention de la délinquance et des dépendances.

L'UDCVR soutient donc la famille traditionnelle. Dans ce sens, elle combattra toute tentative de l'affaiblir et la remplacer par d'autres formes

de communauté. Par des mesures concrètes, en particulier fiscales, elle entend favoriser clairement (ou au moins ne pas désavantager) les couples mariés par rapport aux concubins et revaloriser le travail de la mère (ou du père) au foyer. Ce faisant, elle veut réduire les interventions croissantes de l'État faites au nom d'un féminisme dépassé. Après une progression sans précédent des dépenses publiques, elle privilégie les allègements fiscaux, mieux ciblés et moins gourmands en frais administratifs.

« La famille est l'antidote naturel de l'incivilité »

L'UDCVR continuera également à se battre sans concession pour le droit à la vie de sa conception à sa fin naturelle.

Positions défendues

- ❑ Avantages fiscaux pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants (initiative UDC pour les familles)
- ❑ Déduction de la totalité des primes d'assurance maladie (assurance de base) des couples mariés avec enfants à charge
- ❑ Avantages fiscaux pour les familles assumant l'entretien de leurs aînés ou de personnes en situation de handicap.

« La transmission des valeurs traditionnelles entre générations, une idée forte du programme UDC »



4. Sécurité publique et justice

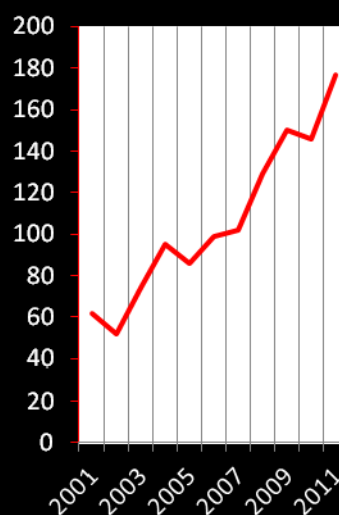
Les faits

- Avec moins d'une infraction sur 5 commise par un Valaisan dans notre canton, une seule conclusion : 80% de l'insécurité en Valais est importée.
- Contrairement au discours sécuritaire lénifiant, l'insécurité a été tout sauf contenue ; les infractions contre l'intégrité corporelle ont doublé en l'espace de 5 ans.

**« Il fait toujours bon vivre en Valais
... les statistiques sont "bonnes" ! »**

*Le commandant de la police cantonale valaisanne
(Nouvelliste 23.02.08)*

Lésions corporelles simples (VS, 2001-2011)



- Malgré tout ce qui a pu être mis en place pour y parer, la libre circulation des personnes doublée des mauvais accords de Schengen/Dublin se transforme trop souvent en libre circulation des criminels, particulièrement dans le Chablais, toujours aux premières loges de la criminalité transfrontalière
- La lenteur dont la justice pénale valaisanne fait trop souvent preuve est préjudiciable aux victimes et aux lésés et donne aux malfrats un sentiment d'impunité.

Les conséquences

- Les contrôles et les contraintes imposés aux citoyens étant de plus en plus nombreux, le sentiment de méfiance des uns envers les autres grandit et la tendance est au repli sur soi.
- Combien de temps encore fera-t-il bon vivre en Valais ?

La réflexion de l'UDC

La sécurité, première des libertés

Assurer la sécurité des personnes et des biens constitue une tâche essentielle de l'État. C'est même la première d'entre elles. C'est elle qui légitime le monopole de la contrainte physique, juridique et fiscale dont dispose l'État. De ce fait, **elle doit**

figurer au nombre des priorités absolues, en particulier sous l'angle budgétaire. C'est d'autant plus important que l'insécurité ne cesse de se développer, en particulier du fait de bandes de délinquants trop souvent d'origine étrangère, menaçant du même coup la légitimité et l'autorité de l'État.

Soutenir la police sur le terrain

Exposés aux critiques et parfois aux dangers, les policiers doivent être soutenus et leur statut valorisé, y compris sur le plan salarial, de manière à attirer ou à conserver des personnes de valeur dans cette profession-clé.

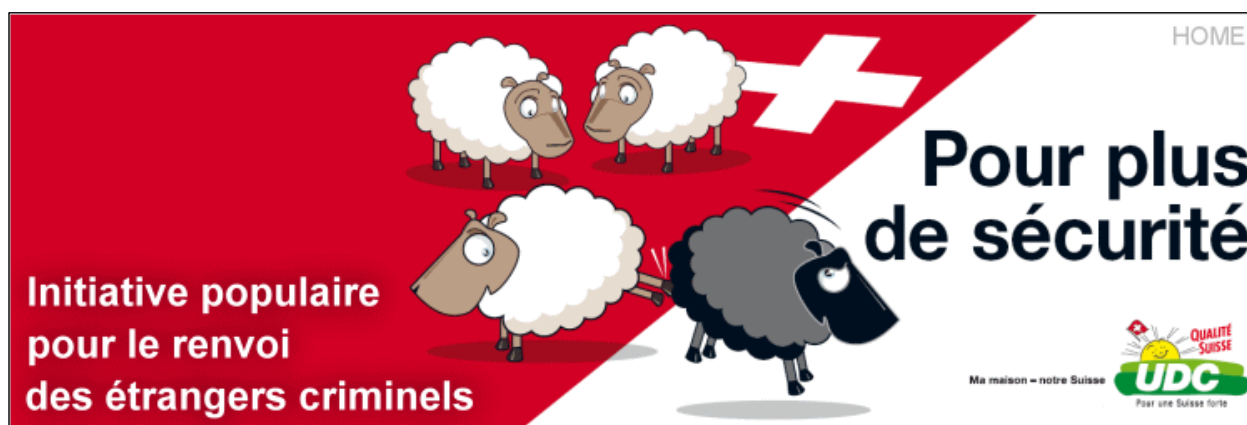
Entièrement restructurée en 1996, la police cantonale s'est enfin vu attribuer des effectifs supplémentaires qui vont lui permettre de mieux s'adapter aux exigences de la lutte contre la criminalité et contre l'insécurité.

Éléments-clés de la police de proximité, les polices communales doivent être maintenues. L'avenir n'est pas à une fusion avec la police cantonale, mais à la collaboration : entre les polices communales et entre celles-ci et la police cantonale.

En tout état de cause, les procédures existantes sont parfois trop longues et compliquées pour combattre efficacement la petite criminalité.

Plus de collaboration dans le respect de l'autonomie des cantons

Les formes modernes de la criminalité, qui se moquent souvent des frontières cantonales, exigent la collaboration de tous les corps chargés de tâches de sécurité. Cela ne doit toutefois pas conduire à la confusion des tâches de police et des tâches militaires



Positions de l'UDC

- Engagement prioritaire de la police cantonale dans ses missions de lutte contre la criminalité plutôt que dans la chasse aux excès de vitesse et au 0,5 ‰
- Allègement des tâches administratives incombant aux policiers engagés sur le terrain
- Revalorisation de la formation des policiers
- Amélioration de la collaboration et des échanges d'informations entre les polices cantonales et avec les autres corps et services chargés de missions de police (Cgfr, CGF, polices fédérales, Service de la population et des migrations, ODM, etc.)
- Utiliser toute la (faible) marge de manœuvre laissée par les accords de Schengen pour intensifier les contr
- Contrôles de personnes en zone frontalière
- Création d'une procédure de flagrant délit fonctionnant 7 jours sur 7
- Renvoi des étrangers criminels
- Réintroduction de l'expulsion comme peine accessoire dans le code pénal
- Soutien aux projets de vidéosurveillance
- A Pramont, restaurer un concept de prise en charge qui avait fait ses preuves
- Renforcer encore les effectifs de la police cantonale en vue d'augmenter le nombre des agents engagés dans la lutte contre la criminalité
- Augmenter également les effectifs du personnel des établissements pénitentiaires et écouter les gens du terrain plutôt que de coûteux consultants coupés des réalités
- Maintenir les polices communales tout en développant leur collaboration entre elles et avec la police cantonale
- Création d'un véritable plan d'alerte gitans

	3 ans avant Schengen (2005)	3 ans après Schengen (2011)
1 infraction toutes les...	42 minutes	28 minutes
1 cambriolage toutes les ...	52 minutes	45 minutes
1 infraction à la loi sur les stupéfiants tous les ...	3h52 minutes	3h 30
1 infraction contre la vie toutes les ...	17h 17 minutes	11h

5. Immigration

Les faits

- La population étrangère en Valais a augmenté de 47% en 10 ans (2001-2011) alors que la population résidente suisse, elle, a progressé de 7%.

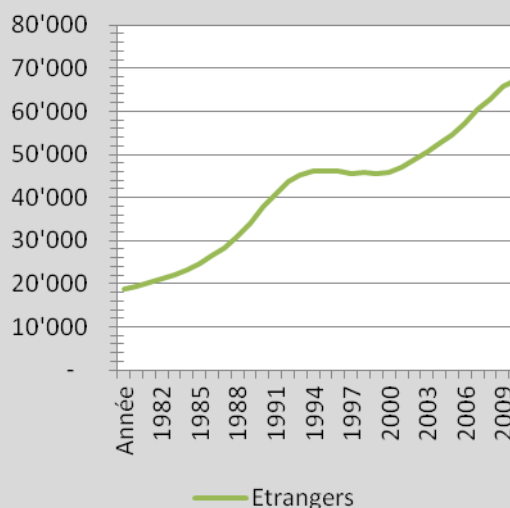
Les conséquences

Nous subissons une immigration planétaire de masse, avec l'arrivée en nombre de populations à la culture fondamentalement différente, voire hostile à la nôtre.

L'intégration est donc le critère essentiel, le "fil rouge" de toute politique raisonnable de l'immigration. C'est d'autant plus vrai que **le manque d'intégration est unanimement désigné comme la raison majeure de la forte criminalité étrangère.** La

question est en outre au centre du débat sur la place des musulmans en Suisse.

Population étrangère permanente (VS 1980-2011)



L'intégration, une question de volonté et non d'argent

La pure assimilation, dont nul n'ose plus parler dans notre société d'ores et déjà pluriethnique, voit en l'autre quelqu'un qui doit devenir comme soi-même.

« L'étranger assimilable est celui qui dispose d'une affinité culturelle avec la Suisse, de la volonté de s'y assimiler, ainsi que d'un emploi lui permettant de contribuer positivement au bien-être de la société et de sa famille. »

L'intégration, elle, vise uniquement à permettre la vie en bonne harmonie. Admettant que les immigrés conservent leur culture d'origine, elle exige toutefois l'adhésion à un noyau minimal de principes sans lesquels toute vie en commun serait impossible. Ces principes sur

lesquels nous ne pouvons pas transiger sans mettre en péril l'existence même de notre pays, de notre culture et de nos traditions, sont les suivants :

- acceptation et respect des fondements de notre ordre juridique
- neutralité confessionnelle (gage de paix religieuse dans un pays où subsistent des traces encore tenaces de conflits religieux)
- respect de la dignité et de l'intégrité de l'enfant et de la femme

- connaissance de la langue officielle en usage dans le lieu de résidence

Le droit de vote aux Suisses

L'intégration puis le passeport suisse ne doivent pas être considérés comme une fin en soi. Nombreux sont les étrangers qui veulent séjourner dans le canton en respectant les lois sans pour autant demander un passeport suisse.

Le droit de cité suisse forme un tout constitué de charges (à commencer par le service militaire) et de devoirs (surtout les droits populaires). Ce tout est indissociable. Les privilèges liés à la nationalité suisse ne sauraient être concédés à ceux qui ne sont pas suisses. Par ailleurs, les communes, communautés de proximité, sont les lieux par excellence où l'intégration peut être concrètement contrôlée. Elles doivent pouvoir choisir librement l'organe chargé de statuer sur l'octroi du droit de cité communal. Purement politiques, ces décisions devraient demeurer sans recours.

Suisse = droit de vote
Pas suisse = pas de droite de vote

L'asile, un problème lancinant



Aussi longtemps que subsistera, plutôt que le *fait du Prince* qui a permis à la Suisse de forger sa tradition d'accueil des vrais persécutés, un droit à l'asile qui attire tous les miséreux de la planète, la loi sur l'asile restera en perpétuelle révision et l'asile un problème permanent. Trop souvent, de plus, l'asile est utilisé par des bandes organisées comme paravent à des activités criminelles en tous genres, à commencer par le trafic de drogues dont les centres de demandeurs d'asile constituent autant de foyers.

Qu'ils soient regroupés dans des centres ou, trop souvent, dispersés dans des appartements, les demandeurs d'asile doivent être strictement contrôlés, pour éviter que ne se développent des situations et surtout des lieux qui échappent à l'autorité de l'État.

Positions de l'UDC

- Soutien à l'initiative UDC contre l'immigration de masse
- Intensifier la lutte contre l'immigration clandestine à la frontière (collaboration police/gardes-frontière) et sur tout le territoire cantonal
- Combattre de manière efficace, mais simplifiée, le trafic de stupéfiants lié à l'asile, le tout en assurant la meilleure coordination possible entre police, justice et autorités d'asile et de police des étrangers. Dans une situation d'urgence, la simplification doit permettre à la police de faire parfois l'économie d'investigations longues et coûteuses (ex.: lorsqu'une violation grave de la LStup est dûment démontrée)
- Regroupement de tous les demandeurs d'asile dans des centres fermés
- Instauration d'un droit des communes d'être consultées et associées, dès le départ, à tout processus d'implantation, sur leur territoire ou à proximité de celui-ci, d'un centre pour demandeurs d'asile (initiative UDC sur l'asile)
- Contrôles réguliers dans les centres pour demandeurs d'asile
- Révocation de l'asile, respectivement de la naturalisation et des autorisations de séjour ou d'établissement, puis refoulement hors de Suisse de tous ceux qui déclarent ou marquent ouvertement leur hostilité à notre civilisation et à notre pays ou aux principes évoqués ci-dessus
- Refus de l'asile, d'une autorisation de séjour ou d'établissement ou de la naturalisation à tout étranger qui refuse d'adhérer, par une déclaration écrite dont le respect devra être contrôlé, aux principes évoqués ci-après
- Primauté absolue du droit suisse et non-reconnaissance d'autres systèmes juridiques (interdiction de l'excision, du voile islamique à l'école, de la ségrégation des sexes à la piscine et du mariage de très jeunes filles; soutien à l'accès de toutes les femmes aux soins médicaux, etc.)
- Pas de formation d'imams en Suisse aux frais des contribuables (le rôle de l'État se limitant à contrôler que ces personnes acceptent et respectent les exigences d'intégration, comme n'importe quel étranger)
- Pas de carrés confessionnels dans nos cimetières Emplacement des centres de requérants dans des zones périphériques pour réduire les possibilités de trafic et leur permettre de prouver leur intention d'acceptation des règles locales.
- Principe : *tu t'adaptes ou tu rentres chez toi*

6. État, fonction publique et finances publiques

Les faits

- A la faveur d'une multitude toujours plus grande de conférences intercantionales et autres projets d'agglomérations, on assiste à une prolifération quasiment cancéreuse, en dehors des niveaux institutionnels classiques (communes, canton, confédération), d'entités (conférences et conventions intercantionales, projets d'agglomérations, régions en tous genres, etc.) sans légitimité ni contrôle démocratique où les technocrates règnent en maîtres et supplantent trop souvent les responsables politiques élus. C'est sans doute l'une des évolutions les plus inquiétantes du système et du même coup le défi le plus grand pour tous ceux qui briguent le suffrage du peuple.
- L'existence des districts n'a plus guère de sens, aujourd'hui, que comme circonscriptions électorales
- Contrairement à un discours souvent répété, les recettes fiscales cantonales (donc, les prélèvements sur les contribuables) n'ont cessé de s'accroître, passant de 2,2 milliards en 2006 à plus de 3 milliards en 2011

« Depuis 1815, les caisses cantonales n'ont jamais été aussi pleines qu'en 2011 »



- Diverses hausses de taxes, nouvelles taxes ou encore l'augmentation des valeurs locatives réduisent ou annihilent les effets des baisses d'impôts.
- La fusion des deux caisses publiques de pension (CPPEV et CRPE), qui a donné naissance à la CPVAL, et le renflouement préalable de ces caisses a coûté une fortune aux Valaisans. Ceux-ci ont payé un lourd tribut au laisser aller du parti majoritaire qui, avant tout guidé par des soucis de clientélisme, a intentionnellement différé des mesures dont les contribuables ont dû payer la facture. La presque totalité de notre part à l'or excédentaire de la BNS y a été engloutie. Pourtant, la situation de la CPVAL demeure préoccupante
- Les réformes fiscales réalisées ces dernières années ont surtout bénéficié aux particuliers. La bonne santé des finances cantonales montre que la voie des baisses d'impôts est fructueuse et raisonnable.
- La fiscalité des entreprises demeure trop lourde. L'attractivité du Valais en souffre.

Les conséquences

- Les responsables politiques, démocratiquement élus et contrôlés, voient leur pouvoir progressivement confisqué par des fonctionnaires qui, eux, n'ont

- aucun compte à rendre directement au peuple
- Au fil des conventions intercantionales que le Grand Conseil ne peut pas amender et qu'il n'ose que très rarement refuser en bloc, le parlement cantonal se transforme peu à peu, en silence, en une sorte de chambre d'enregistrement et perd progressivement son pouvoir législatif, se bornant à avaliser des lois élaborées par d'autres, généralement par des technocrates
 - Alors que les citoyens arrivent de moins en moins à boucler les fins de mois, l'État, lui, ne cesse de d'engranger des recettes supplémentaires.

La réflexion de l'UDC

L'impôt est une des principales recettes de l'État. Il importe d'autant plus de ne pas tuer l'impôt par trop d'impôts que le contribuable, personne physique ou personne morale, jouit aujourd'hui de la liberté de s'installer où bon lui semble. Une fiscalité confiscatoire est donc contre-productive et peut s'avérer fatale.

« **Créer des opportunités plutôt que de redistribuer l'argent gagné par ceux qui travaillent** »

L'État doit se concentrer sur ses tâches régaliennes

Si les finances cantonales sont si florissantes, c'est avant tout en raison de l'héritage de l'or de la BNS (2006). Il se disperse néanmoins dans une multitude de tâches qui, en réalité, ne sont pas de son ressort et il doit sans cesse prélever plus d'impôts pour les financer. Car l'État ne doit se charger que de ce que les individus ou les corps intermédiaires ne peuvent pas faire eux-mêmes ou ne feraient pas d'eux-mêmes. Il s'agit donc de **ramener ses activités à ses fonctions régaliennes**, à commencer par la sécurité publique (police et justice), qui s'ajoute à la sûreté extérieure (diplomatie et armée). Il s'agit également d'en finir avec le carcan de réglementations toujours plus nombreuses et contraignantes. A cet égard, le travail de la commission des réformes structurelles a accouché d'une souris : on a fait "un petit peu mal un peu partout". Pour éviter que notre canton s'enfonçe dans les dettes, ce processus doit être entièrement repris, sans tabous.

Halte à la prolifération des impôts et taxes de toutes sortes

Ce n'est pas en redistribuant l'argent des contribuables que l'État stimule la consommation et, par là, la prospérité économique. C'est au contraire en s'abstenant d'en prélever – ou d'en prélever davantage – chaque fois que cela est possible. Les autres partis ne tiennent pas leurs promesses sur ce plan, comme en témoigne la récente augmentation de l'impôt sur les véhicules. **L'UDCVR, elle, a toujours combattu et combattra toujours tout nouvel impôt et toute nouvelle taxe.** Elle réclame une réduction générale de la pression fiscale, frein principal à la prospérité économique, aux investissements des entreprises

comme à la consommation des ménages. En parallèle, l'UDCVR entend créer des conditions favorables aux familles traditionnelles et à la reprise de l'économie cantonale par de substantiels allègements fiscaux. De plus, elle veut étendre le contrôle du peuple sur les finances cantonales.

Un état moderne et efficace avec des collaborateurs correctement payés

La politique salariale de l'État doit permettre à celui-ci d'offrir des conditions de rémunération globalement comparables avec le privé (en incluant des paramètres tels que les conditions de retraite et de pension et en tenant compte de l'état des finances cantonales). L'exigence de transparence dans le fonctionnement de l'État (y compris dans la Justice) rend problématique l'allégeance à toute société secrète (loges maçonniques, etc.). Ce type de relation doit donc être connu.

Le respect de l'autonomie communale

Comme la famille à l'échelon de la société, les communes constituent, sur le plan politique, le maillon de base. Leur autonomie doit être strictement respectée. Les fusions de communes ne sauraient être imposées, mais seulement favorisées. Par ailleurs, il s'agit de combattre la tendance actuelle consistant, pour l'État du Valais, par commodité, à se décharger sur les communes de tâches parfois coûteuses, sans analyser strictement leur justification. Le processus qui aboutit à grever les finances communales d'une part toujours croissante de charges liées doit être inversé. Enfin, dans l'intérêt des contribuables, la concurrence fiscale entre les communes doit être maintenue.



Les règles électorales ont pour but d'assurer une juste représentation des forces politiques significatives de notre canton. Or, le niveau actuel du quorum pour l'élection du Grand Conseil va dans le sens contraire. Il en va de même de la limitation à un seul conseiller d'Etat par district. L'exigence d'une représentation des trois parties du canton n'est pas remise en cause.

« *Un état transparent* »

La diversité culturelle (et notamment linguistique) constitue une richesse pour le Valais. Les difficultés nées du bilinguisme ne sauraient donc justifier la constitution de deux demi-cantons. Elles doivent au contraire nous encourager à favoriser la collaboration et la compréhension entre les diverses parties de notre canton. Car celui-ci doit être uni pour défendre ses intérêts sur la scène fédérale.

Pour un retour du politique

Pour éviter que les technocrates prennent le pas sur les responsables politiques, les citoyens doivent pouvoir compter, lorsqu'ils élisent les membres du gouvernement, mais aussi ceux au parlement cantonal, sur des personnes résolues à reprendre et ensuite à conserver les compétences que la loi leur confère. Les politiques doivent reprendre la main sur fonctionnaires, sur les chefs de service et sur les technocrates.

Positions

- Instauration d'un contrôle parlementaire préalable strict de l'ouverture de tout processus législatif intercantonal
- Obligation, pour tout fonctionnaire ou employé de l'État (y compris dans la justice), d'annoncer son appartenance à une société secrète
- Suppression de la fonction de préfet
- Redéfinir les tâches respectives de l'État et des communes selon le principe "qui commande paie"
- Réduction à 5 % du quorum pour l'élection au Grand Conseil
- Abolition de la limitation du nombre de conseillers d'État autorisés par district
- Augmentation (de 5 à 7) du nombre des conseillers d'Etat
- Pas de nouveaux impôts ni de nouvelles taxes!
- Pas de taxe au sac
- Pas de loi cantonale sur les taxes d'élimination des déchets urbains (autonomie communale !)
- Réduction de la charge fiscale pesant sur les entreprises
- Réduction à zéro du taux de l'impôt sur les gains immobiliers
- Réexamen de toutes les subventions cantonales
- Institution d'un droit de référendum des communes contre tout report de charges de l'État sur elles
- Droit d'initiative communal
- Généralisation des mandats de prestations renouvelables favorisant le recentrage sur les tâches prioritaires de l'Etat.
- Introduction de la double proportionnelle pour l'élection au Grand Conseil (initiative « *chaque voix compte* »)
- Protection civile : sans remettre en cause une certaine forme de professionnalisation, il faut redonner aux communes plus de compétences dans l'engagement des moyens PCi

7. Économie et travail

Les faits

Un signe inquiétant : la part de l'Etat dans l'économie du canton ne cesse d'augmenter, de même que les tracasseries administratives en tous genres. La compétitivité de notre canton s'en trouve gravement affectée.

L'Etat doit au contraire protéger la liberté des entreprises en mettant en place des conditions-cadre facilitant la vie des entrepreneurs. Les entreprises doivent pouvoir travailler dans un contexte avantageux et en payant un minimum d'impôts, de redevances et de taxes.

A cet effet, il faut élaguer la législation, mettre en place une infrastructure performante (l'achèvement le plus rapide possible de l'A9 est une priorité absolue, de même que le percement du second tube du Lötschberg), mener une politique d'implantation des entreprises en Valais favorable à

Les analyses pour l'évaluation des facteurs d'implantations ont démontré que la charge fiscale des entreprises pénalise l'attractivité du Valais.

Communiqué de la chambre valaisanne du commerce et de l'industrie du 14 janvier 2005

l'économie, veiller à la santé des finances publiques à court, moyen et long terme.

La réflexion de l'UDC : Economie de proximité plutôt que spéculation



Offrant la plus grande partie des emplois et des places d'apprentissage, les PME, avec bien sûr les indépendants, constituent la base du tissu économique de notre canton.

Cette « économie de proximité », est celle qui permet la meilleure répartition des richesses, résiste le mieux à la spéculation et combat la précarité.

L'UDCVR considère donc qu'il est temps d'investir dans les conditions-cadre favorisant l'économie réelle de proximité au détriment de l'économie virtuelle et mondialisée.

Le soutien à l'implantation de quelques grandes entreprises et le développement de telles industries est certes très important, mais un effort considérable reste à faire pour créer des conditions-cadre plus favorables à la création, au maintien et au développement des PME.

De récentes annonces de licenciements massifs par des sociétés multinationales ont mis le doigt sur la nécessité, pour l'Etat, lorsqu'il a octroyé des avantages (fiscaux ou de tarifs énergétiques), de se doter des moyens de ne pas être surpris comme il l'a été par des annonces brutales dictées par des directions délocalisées à l'étranger et par des objectifs sans rapport avec les intérêts de l'économie du canton et des gens d'ici.

Pour sauvegarder les emplois et les conditions de travail des travailleurs indigènes, le contrôle sur les entreprises étrangères doit être fortement renforcé.

En contrepartie, des autorisations de travail de courte durée, renouvelables et sans possibilité de regroupement familial, doivent pouvoir être obtenues, pour des travailleurs des 27 de l'UE et de l'AELE, dans une mesure et avec une souplesse adaptées aux conditions des diverses branches de notre économie (agriculture/viticulture, tourisme).

Le développement du dynamisme du canton commence à l'école.

Le dynamisme d'un canton repose en grande partie sur l'innovation et la création d'entreprises. Force est de constater que la scolarité obligatoire valaisanne, malgré de timides initiatives individuelles, n'accorde que très peu de place à la stimulation de cette innovation. Pire, elle aborde les grands thèmes économiques de manière non systématique ou encore sous un angle purement idéologique.

Enfin, le programme de rapatriement des valaisans, après leurs études universitaires, est encore insuffisant.

Cette problématique doit être pensée de manière globale, à l'image du canton du Jura et de son programme CREAPOL de développement de l'esprit de leadership et de soutien à l'innovation et la création d'entreprises.



Travail du dimanche strictement limité

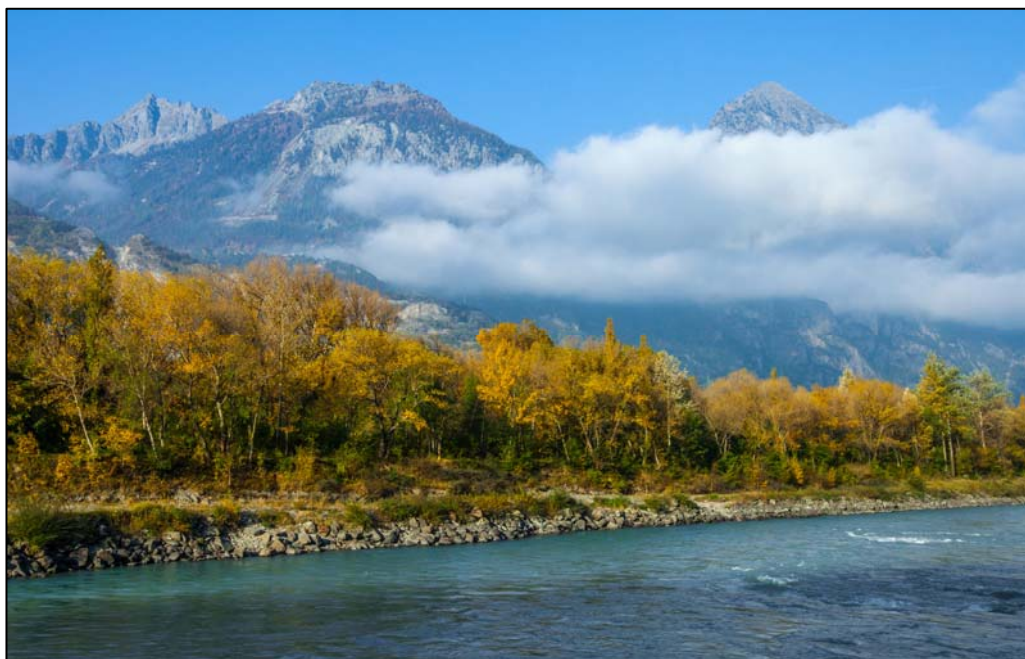
Pour l'UDC du Valais romand, l'exigence de repos dominical, un jour par semaine, est faite pour qu'il y ait des temps de récupération personnelle, mais aussi des temps de récupération pour la société. La dimension collective ne peut pas être complètement dissociée de la dimension personnelle. Le repos du dimanche est un repère collectif et un temps de repos personnel à maintenir à tout prix. Le travail du dimanche doit donc se limiter, sur une base volontaire, à des secteurs précis comme le tourisme, et les secteurs de services de premiers

recours (santé, sécurité).

Le canton doit enfin pleinement respecter l'autonomie communale pour la fixation de l'heure d'ouverture et de fermeture des commerces.

Positions défendues par l'UDC

- Soutien au développement de relations de travail harmonieuses par les conventions collectives et les contrats-type de travail (sur le modèle de ce qui a été réalisé dans l'agriculture)
- Achèvement rapide de l'A9
- Favoriser l'aménagement du 2^{ème} tunnel du Lötschberg en direction de Sion. Élévation du plafond du tunnel des CFF à St. Maurice pour permettre le passage des trains à double étage. Tenter de faire venir le TGV jusqu'à Brigue.
- Maintien de la base aérienne de Sion et développement des activités civiles de l'aéroport
- Arrêter la concurrence déloyale des entreprises étrangères non contrôlées en élaborant un système de sanctions fiable.
- Limitation du travail du dimanche aux professions liées au tourisme et au services de premiers recours (santé, sécurité). L'autonomie communale doit être respectée pour la fixation des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces
- Renforcement du programme de rapatriement dans le canton des étudiants universitaires valaisans.
- Simplification des charges administratives imposées aux entreprises, facilitation et traitement rapide des procédures pour l'implantation ou la création de nouvelles entreprises
- Création d'un pôle de compétence, développement de l'esprit de leadership, soutien à la création d'entreprise et à l'innovation.



8. Enseignement et formation professionnelle

Les faits

- On assiste à une mainmise grandissante des « pédagogistes » et de leur pléthore « d'objectifs d'apprentissage vagues et utopiques » (épanouir son individualité, se déterminer en fonction de ses projets, développer une meilleure communication, s'engager personnellement, s'auto évaluer, être solidaire, etc.) sur l'école valaisanne. Cela est couplé à une absence de moyens méthodologiques précis. En corollaire, les niveaux d'acquisition sont en baisse depuis plusieurs années. Les entreprises formatrices se montrent de plus en plus réticentes à engager des jeunes, vu leur faible niveau de connaissances.
- En acceptant, sans discussion, HarmoS, le canton du Valais a volontairement accepté de confier à la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique l'avenir de l'école valaisanne.

Le paquet HarmoS, proposé par la « Conférence des directeurs de l'instruction publique », dont la légitimité démocratique reste à démontrer, a dû être accepté dans son intégralité, sans discussion, par le Grand-Conseil valaisan. Il porte atteinte à la souveraineté cantonale et a réduit notre parlement à une simple chambre d'enregistrement.

En imposant la voie unique, HarmoS maintient une structure qui apporte plus de problèmes que de solutions. Sous le couvert d'une terminologie souvent abstraite et truffée de néologismes semble se dessiner l'intention de réhabiliter les concepts d'Education 2000 rejetés massivement par le peuple valaisan.

« On assiste lentement à la mort de l'enseignement traditionnel qui a le tort d'avoir fait ses preuves »

HarmoS fixe le début de la scolarité obligatoire à 4 ans et propose des « structures de jour » ; il accapare la vie des enfants aux dépens de la famille comme le font les régimes totalitaires. HarmoS met aussi en danger notre culture et notre identité. La conception chrétienne de l'éducation et de l'instruction y sont totalement disqualifiés.

- Malheureusement entraînée dans le tourbillon de la déstructuration des écoles des cantons voisins, l'école valaisanne est aujourd'hui gravement menacée. Elle l'est d'abord par des programmes délétères que des technocrates échappant à tout contrôle politique cherchent à nous imposer par le biais de structures intercantionales (Enbiro, PECARO, HarmoS, PER). De plus, notre école se mêle de plus en plus d'éducation au lieu de se concentrer sur sa mission essentielle de transmission des connaissances. La tendance est au nivellement par le bas, qui favorise la médiocrité au lieu d'encourager la performance. Ce processus est encore accéléré, de plus en plus souvent, par la présence, dans les classes, d'un trop grand nombre d'étrangers mal intégrés.

Les conséquences

- La tentation est grande de suivre les exemples genevois et vaudois. Si le Valais s'aventure sur ce chemin, les résultats seront fatals pour lui.
- Les responsables politiques perdront le contrôle de l'instruction au profit de « pédagogues instruits » déconnectés de la réalité.

La réflexion de l'UDC : Les parents éduquent, l'école instruit.



Fondamentalement, l'école n'a pas pour vocation d'éduquer, mais avant tout de transmettre des connaissances et un héritage culturel et de former des citoyens responsables. Car l'éducation est d'abord l'affaire des parents. **L'UDC veut réhabiliter l'école traditionnelle, dont le seul défaut est d'avoir fait ses preuves.**

Dès l'école enfantine, les enseignants doivent apprendre aux enfants les fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, le calcul élémentaire ;

- une école qui offre à l'élève différentes voies en fonction de ses aptitudes, de l'orientation de son intelligence et de ses dons ;
- où soient remises en valeur les professions manuelles ;
- où soient réhabilitées les humanités.

La formation universitaire doit être maintenue à un niveau élevé ; les scientifiques de pointe et leurs recherches encouragés.

L'école doit redevenir l'auxiliaire complémentaire de la famille et de l'église. L'école est condamnée à échouer si elle n'agit pas en harmonie avec celles-ci.

L'école doit demeurer une compétence cantonale

Ensuite, l'école doit demeurer une stricte compétence cantonale. En effet, l'enseignement scolaire est fortement tributaire de pratiques familiales, sociales et religieuses locales qui varient fortement d'un canton à l'autre, même entre cantons romands.

Par ailleurs, rien ne justifie un monopole de l'Etat en matière scolaire, si ce n'est pour fixer certaines conditions-cadre (en particulier des objectifs en rapport avec les filières de formation post-scolaires). Dès lors, le libre choix de l'école (publique

ou privée) par les parents ne doit pas être entravé ni les écoles privées réservées aux enfants de riches.

Dans ce cadre, l'UDCVR mise sur une formation de qualité qui doit être axée sur l'acquisition d'une solide culture générale et du goût de la réussite. Il s'agit en effet de préparer nos enfants à se faire une place dans un monde où la compétition se fait toujours plus dure, surtout du fait de l'ouverture des frontières.

Les enseignants doivent être soutenus lorsqu'ils doivent faire face à l'indiscipline et à l'incivilité.

L'école ne doit pas être axée sur la voie unique des études universitaires. Au contraire, elle doit offrir des filières diverses et réellement distinctes, c'est-à-dire adaptées aux qualités des élèves. Elle ne doit pas procéder par éliminations successives de ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas suivre une formation supérieure. Par là, il s'agit de revaloriser les métiers et les apprentissages et de fournir à nouveau aux entreprises valaisannes un nombre suffisant d'apprentis bien formés.

Positions

- Défense de la compétence cantonale en matière scolaire, meilleur rempart contre l'adhésion à des programmes délétères
- Pour garantir une concurrence et par là une saine émulation, gage et stimulation de la qualité de l'enseignement en Valais, laisser au secteur privé (écoles privées) un espace suffisant à côté des écoles publiques
- Appréciation des performances des élèves par des notes.
- Effort principal sur l'enseignement des branches fondamentales.
- Renforcement de l'enseignement des disciplines d'enracinement (histoire, géographie, humanités et classiques au niveau secondaire) et réhabilitation



- de la chronologie et des connaissances territoriales.
- Maintien de la primauté de l'apprentissage d'abord de la langue maternelle, puis de l'autre langue officielle du canton face à la poussée de l'anglais.
- Préparation à l'école des enfants de langue étrangère par des cours spécifiques de langue adaptés dans des classes spéciales
- Réévaluation de la

nécessité d'une Haute Ecole pédagogique (HEP) en Valais (en particulier du fait de son coût et de l'effectif de ses élèves).

- Non au financement de campagnes de prétendue sensibilisation au racisme dans les écoles (le meilleur rempart contre le racisme est une politique d'immigration stricte et une diminution de la criminalité importée).

- Revalorisation de l'apprentissage par des allègements administratifs et fiscaux accordés aux entreprises formatrices
- Une intégration des enfants étrangers selon leur niveau et non leur âge.
- Soutien au projet de campus développé à Sion en collaboration avec l'EPFL et avec toutes les entités permettant d'exploiter les synergies existant dans des domaines tels que l'énergie ou encore la santé



9. Santé publique

Alors que les dépenses de la santé se montaient en Suisse à moins de deux milliards de francs en 1960, soit le 4.8% du PIB, elles atteignaient 26.8 milliards en 1990, soit le 8.1% du PIB et plus de 55 milliards en 2006, soit le 10.6% du PIB. Les coûts de la santé ne cessent de croître. L'indicateur du produit intérieur brut (PIB) offre un point de mesure tout à fait pertinent à propos des richesses économiques qu'un pays consacre au système de santé. Ce modèle permet également des comparaisons internationales. A l'aune de cet indicateur, l'UDCVR observera la situation en Valais.

Les faits

Depuis des années, le département de la santé s'évertue à mettre en évidence les basses primes que les assurés valaisans paient aux caisses maladie. La réalité chiffrée se montre fort différente. Le Valais n'est pas un canton universitaire et pourtant, les coûts de la santé restent au-dessus de la moyenne suisse selon le tableau ci-dessous avec les chiffres disponibles à ce jour.

En 1996 à Fr. 1'064.5 milliards soit le 9.5% du PIB valaisan (moyenne CH 9.7%)

En 1999 à Fr. 1'240.7 milliards soit le 10.69% du PIB valaisan (CH 10%)

En 2005 à Fr. 1'761.1 milliards soit le 14% du PIB valaisan (CH 10.9%)

En 2008 à Fr. 1'805.4 milliards soit le 11.8% du PIB valaisan (CH 10.3%)

Les tarifs hospitaliers pratiqués en Valais restent élevés et les coûts des prestations pour les aides à domicile aussi.

Pour masquer cette réalité, le département a dû boucher les trous engendrés par une gestion catastrophique sous la direction socialiste.

Il a accru la subvention des primes caisses maladie en 2013 de près de 200 millions. Il étatisa à tout va les acteurs de la santé (ICHV, OVS, OCVS, EMS en rendant obligatoire une faïtière cantonale)

Les conséquences

Il n'est dès lors pas étonnant que les réformes législatives n'ont pas abouti (LEIS et soins de longue durée). Le manque de transparence, l'exclusion de certains acteurs de la santé lors de l'élaboration de ces lois, l'ignorance de la place des patients et des régions, ainsi que l'absence de commission de contrôle de la qualité des soins ont été des éléments qui ont contribué au blocage législatif actuel. Il a fallu des apports extérieurs au canton par la fédération hospitalière française et l'arrivée d'un nouveau conseil d'administration au sein du RSV pour réduire le système de copinage développé au sein du réseau et du département.

En plus de cette gestion financière et politique calamiteuse, un sentiment d'insatisfaction s'est largement manifesté dans la population et auprès des membres du personnel du RSV.

Quant à la répartition des compétences entre le politique et le RSV lui-même, elle est toujours aussi floue. Ainsi, au début 2012, le RSV n'avait toujours pas de mandat de prestation pourtant prévu dans la loi de 2004. Le système politique de la santé en Valais reste à certains égards une zone de non-droit.

Positions

- Etablir un tableau de bord sur les objectifs de la santé en Valais et leurs coûts avec une implication de tous les acteurs de la santé (privé et public) lors de l'élaboration de la planification sanitaire cantonale.
- Clarifier les compétences respectives du Conseil d'Etat qui planifie le développement de l'infrastructure sanitaire en Valais et du RSV, acteur parmi d'autres au niveau cantonal.
- Etablir des mandats de prestations pluriannuels en respectant la loi et en transparence avec tous les acteurs de la santé (privé et public)
- Maitriser les coûts en favorisant la mise en réseau des différents partenaires (privé et public) pour faciliter les sorties rapide de l'hôpital et la prise en charge à domicile.



- Respecter la transparence dans l'information et donner une place aux patients dans le respect de ses droits.
- Refaire de l'Observatoire de la santé un établissement autonome de droit public
- Implanter à Sion l'hôpital cantonal pour les disciplines

spécialisées en garantissant le bilinguisme.

- Garantir des hôpitaux de soins aigus dans les 3 régions hospitalières (Haut, Centre, Chablais)
- Créer une instance cantonale de coordination regroupant le RSV, la Société médicale du Valais, les organisations faïtières des EMS et CMS et les acteurs privés.
- Rendre publiques les données relatives aux indicateurs de qualité et de coûts des prestations effectuées.
- Améliorer les coordinations pour former le personnel soignant entre les filières universitaires, HES, ES et CFC afin d'accroître la présence du personnel valaisan dans ces domaines.

10. Energie

Les faits

L'indépendance énergétique et alimentaire est indispensable à la stabilité sociale et économique d'une nation. Il s'agit par là d'éviter d'être pris en otage par le marché spéculatif mondial (ex. pétrole) ou par certains pays producteurs d'énergie. La crise du gaz entre l'Ukraine et la Russie est un exemple.

Il convient donc, d'une part, **de réduire le gaspillage à but spéculatif** au maximum et, d'autre part, d'assurer une production énergétique indigène suffisante. Sur ce dernier point, la Suisse - et le Valais en particulier - a l'avantage de disposer d'importantes ressources hydrauliques qu'il sera nécessaire de développer encore plus fortement à l'avenir.

Pour y parvenir, il est primordial de s'attaquer à des problèmes concrets et actuels et ne pas seulement se contenter de vœux pieux. Ce vaste débat doit donc être ramené sur le terrain des réalités.

Le développement durable, slogan à la mode, consiste tout simplement à utiliser l'ensemble des potentialités de la planète de manière raisonnable et raisonnée pour les besoins de l'homme. Comme la physique, qui a ses propres lois, l'environnement est fatalement soumis à l'économie de proximité. Cette dernière permet de diminuer fortement les charges sur l'environnement. C'est la règle incontournable qui régit ce principe, que ce soit dans le domaine agricole, industriel ou autre.

Dans l'intérêt général, il faut donc **revenir à un minimum de contraintes dans les échanges internationaux**, afin de donner la priorité à l'économie de proximité, de favoriser les échanges de



complémentarité et de pénaliser le commerce purement spéculatif sans valeur ajoutée au produit. Le libre échange pratiqué dans l'Union européenne ainsi que dans le cadre de la mondialisation va à l'encontre de ces principes élémentaires et a pour conséquence les pénuries alimentaires et énergétiques constatées actuellement et qui vont encore s'aggraver dans le futur si l'on continue dans ce choix politique de société.

Tout ce commerce spéculatif est basé sur des écarts monétaires, environnementaux et sociaux (coûts de production). Pour qu'il puisse se pratiquer, il nécessite une consommation énergétique conséquente liée au transport qui permet à des gens sans scrupules de donner leur pleine mesure. La crise du pétrole et la crise alimentaire en sont les exemples symptomatiques.

Les conséquences et la réflexion de l'UDC

Tout ceci a pour conséquence de donner un maximum de richesse et de puissance à un minimum d'individus avec tout l'impact négatif que cela génère sur la nature, les animaux et les hommes. L'identité des peuples est ainsi supprimée et la classe moyenne saignée à blanc. Il s'agit là d'une forme d'esclavagisme moderne, d'une guerre économique ayant largement supplanté la guerre traditionnelle, avec l'avantage d'être beaucoup moins dangereuse pour ses auteurs. Les diverses taxes sur les énergies se trompent de cible, car taxer l'énergie de manière uniforme, c'est avant tout pénaliser l'ensemble de la population ainsi que le commerce complémentaire qui est bien moins lucratif que le commerce spéculatif. Vous l'aurez compris, il convient de s'attaquer aux véritables maux, à la tumeur, et non de s'en prendre au peuple et aux familles.

Projet R3

Le Rhône est la ligne la plus directe qui permet de construire le long du Rhône une gaine technique comprenant l'enterrement des lignes à haute tension, la sécurisation du fleuve, un espace détente pour les citoyens ainsi que l'aqueduc (turbinage, vente d'eau potable) et une autoroute informatique pour ainsi renforcer notre indépendance énergétique et miser sur le développement de notre potentiel hydraulique. En détournant les eaux de turbinage dans un aqueduc, les Valaisans pourraient acquérir les avantages suivants : suppression des marnages, production d'électricité de 400 millions de KWh nets avec une production de pointe et de super pointe, vente d'eau potable de qualité. Cette réalisation offre aussi la possibilité d'évacuer 600 m³/s à la hauteur de Riddes en cas de crues.

L'élargissement prévu par Rhône 3 coûtera environ de 2,5 milliards. La solution des communes ne coûte que 600 millions. Les milliards économisés pourraient être utilisés pour le deuxième tube du Lötschberg et l'autoroute dans le Haut-

Valais. De plus, une grande partie des travaux pourrait être effectuée par les gravières gratuitement dans le cadre de leur concession d'extraction. Peu de travaux seraient nécessaires.

La durabilité des éoliennes et du solaire (30 ans) est limitée. La RPC (rétribution prix coûtant) pose un problème. Le courant vert ne peut se vendre qu'à 5 centimes et devrait être vendu à 30 centimes pour que ce soit rentable. Une installation comme l'aqueduc doit être amortie en 60 ans, mais après, c'est du bénéfice pur pour 2 à 300 ans (aqueduc : 10 centimes de valeur et 20 de revente).

En encaissant 25 centimes par mètre cube d'eau potable au départ du Bouveret, on aurait un rendement 15 fois supérieur que si l'on utilisait la même chute pour produire de l'électricité.

Il faut absolument éviter la tactique du salami : tranche par tranche, on introduit l'élargissement qui rend la gaine technique à terme impossible. La politique doit prendre une option claire, immédiatement. Les paramètres de l'élargissement sont connus : terre arable perdue, pénuries énergétique et alimentaire, destruction d'infrastructures, coûts très élevés.

Autre grand danger : la tentative du Conseil d'Etat, à la faveur d'une révision de la loi sur les eaux, de s'arroger, au détriment du Parlement (donc, du peuple) la compétence de définir l'espace réservé aux grands cours d'eau.

Retour des concessions

Dans l'important débat relatif au retour des concessions, l'UDC a soutenu le moratoire récemment imposé au retour anticipé des concessions en vue d'éviter que comme à Finhaut, des communes ne prennent des décisions irresponsables mettant en péril tout le système. Consciente de la difficulté de trouver des solutions respectueuses des droits des communes concédantes aussi bien que des intérêts des communes non concédantes, des utilisateurs et des autres acteurs de la branche, elle soutient, contre toute tentation de « nationalisation » des barrages, la variante de l'Association des communes concédantes dont voici les grandes lignes :

- propriété indigène (donc, de la communauté valaisanne) d'au moins 60% des aménagements à raison de 30% aux communes concédantes et, moyennant une indemnisation adaptée, 15% aux communes non concédantes et 15% à l'Etat
- 40% au maximum de la participation à la propriété de ces aménagements ouverte aux sociétés électriques partenaires suisses
- majorité valaisanne dans les sociétés de commercialisation, à qui l'énergie produite devra être livrée à un prix permettant de valoriser l'énergie valaisanne à son juste prix

Abandonner le nucléaire ?

L'UDC soutient des projets renforçant l'indépendance de notre canton

Renforcer notre indépendance énergétique, c'est aussi miser sur le développement de notre potentiel hydraulique. A ce sujet un exemple concret soutenu par des élus de tous les partis : le contre-projet R3. En détournant les eaux de turbinage dans un aqueduc, les valaisans pourraient acquérir les avantages suivants :

- Suppression des marnages
- Production électrique de 600 millions de Kwh nets
- Production de pointe et de super pointe
- Vente d'eau potable de qualité
- Aspect sécuritaire important

Par opportunisme politique, tous les grands partis, à l'exception de l'UDC, se prétendent aujourd'hui favorables à un abandon, à terme, du recours à l'énergie nucléaire. Pareille position apparaît particulièrement irresponsable dès lors qu'il s'agit des intérêts du Valais, lesquels se confondent en l'occurrence avec ceux de la Suisse tout entière. Comment, en effet, des responsables politiques valaisans peuvent-ils sérieusement prôner l'abandon d'une source d'énergie sans laquelle il est

impensable de faire tourner les aménagements de pompage-turbinage réalisés (Cleuson-Dixence) ou en cours de réalisation (Nant de Dranse) ?

Se pose en outre, avec à la clé le projet de Chavalon, la question de savoir comment l'on va satisfaire, avant de songer à un quelconque abandon du nucléaire, une demande en électricité dont rien n'indique qu'elle va baisser.

Enfouissement complet des lignes à très haute tension

Depuis un certain temps déjà, les Valaisans ont la preuve de ce qu'on leur a menti au sujet des lignes à très haute tension (THT), qu'il s'agisse de la possibilité technique de les enfouir entièrement (nécessité aujourd'hui démontrée) ou du coût d'un tel enfouissement (certes plus cher que la variante aérienne).

L'UDC est le seul parti qui, depuis un certain temps déjà, s'engage de manière franche et cohérente pour l'enfouissement complet de ces lignes et, par là, pour la sauvegarde des coteaux valaisans.

Positions

- Opposition au projet PA-R3 de l'Etat et appui à la variante des communes
- Si l'Etat réussit à transférer du parlement au gouvernement la compétence de décider de l'élargissement ou de l'approfondissement du Rhône, lancement

d'une initiative populaire visant à restaurer les compétences du Parlement et du peuple

- Pour l'enfouissement complet des lignes THT / soutien à l'initiative et à la pétition « Non aux géants d'acier »
- Pour une gaine technique permettant de combiner aqueduc, lignes THT et autoroute de l'information
- Appui à la variante des communes concédantes pour le retour des concessions
- Soutien au projet de centrale à gaz de Chavalon
- Opposition au développement anarchique de projets d'éoliennes défigurant le paysage de notre canton



11. Agriculture et viticulture

Les faits



Fortement endettée, contrainte à passer rapidement d'une économie organisée à la brutalité de la pression des marchés internationaux, sacrifiée sur l'autel de la mondialisation (OMC, UE), notre agriculture n'en demeure pas moins, aujourd'hui comme hier, un élément essentiel de l'indépendance de notre pays et de notre identité. Dans ce but, tout doit être mis en œuvre pour conserver une capacité de production qui assure à la

Suisse une autonomie suffisante pour résister aux pressions extérieures. Cela passe notamment par la lutte contre la concurrence déloyale des agricultures étrangères subventionnées. Dans ce sens, au lieu de s'aligner aveuglément sur les errements anti-agriculteurs de la politique agricole de l'Union européenne, la Suisse doit plutôt s'inspirer de l'exemple américain en matière de protection douanière.

Accord de libre échange agricole avec l'Europe contre agriculture de proximité : deux visions du monde.

L'UDC a toujours défendu une agriculture de proximité. Ce mode de production est le mieux à même d'assurer l'auto approvisionnement du pays, de réduire le risque d'épidémies et d'épizooties ainsi que les charges sur l'environnement.

Il participe, à moindre coût, à l'entretien du patrimoine et au maintien des us et coutumes auxquels s'identifie notre population. Les partisans d'un accord de libre échange agricole vont à l'encontre de ces traditions pour satisfaire un intérêt spéculatif à court terme.

La nécessité de soutenir les agriculteurs ne justifie toutefois pas de soustraire totalement ce secteur de notre économie aux règles du marché. Car les agriculteurs, tout comme les viticulteurs, doivent rester ou devenir des entrepreneurs. Pour éviter d'en faire des assistés, il s'agit de combattre toute tentative de découpler les subventions du travail : les agriculteurs et les viticulteurs

doivent être payés pour leur travail et non pas (ou en tout cas pas

essentiellement) pour des activités de "jardinage écologique". Notre pays n'a pas à se transformer en un vaste musée de Ballenberg.

Tout doit être entrepris pour favoriser et soutenir les productions agricoles ou viticoles permettant d'obtenir des produits de qualité compétitifs, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Cela doit toutefois se faire dans un cadre permettant de garantir à un niveau suffisant l'approvisionnement du pays et la culture des produits de première nécessité (lait, céréales).

Positions

- Favoriser la qualité dans la production agricole et viticole, notamment par la promotion des AOC, marques et autres labels.
- Renforcer le pouvoir de décision stratégique des acteurs du marché agricole et réduire les contraintes étatiques.
- Encourager les collaborations entre les acteurs agricoles et le secteur touristique.
- Soutenir la production indigène et valoriser l'agro-tourisme.
- Revaloriser l'exploitation des forêts.
- Lutte contre la disparition des abeilles
- Améliorer la traçabilité des produits, en particulier à travers une indication plus claire et plus visible de l'origine des produits.
- Supprimer toutes les contraintes inutiles, en particulier en matière d'aménagement du territoire et de détention d'animaux.
- Préserver le plus possible de terres agricoles lors de la correction du Rhône.
- Création et octroi de permis de courte durée, renouvelables, mais sans regroupement familial (et sans passage automatique au permis B), pour répondre aux besoins de l'agriculture
- Amélioration du droit foncier rural pour faciliter la transmission et la reprise d'exploitations agricoles.
- Refus d'un impôt de succession en ligne directe.
- Inscription des murs à sec viticoles (Clavoz, Lentine etc.) et des bisses valaisans au patrimoine mondial de l'UNESCO.



12. Tourisme

La réflexion de l'UDC

Le tourisme valaisan doit faire face à une concurrence internationale féroce qui, trop souvent, peut compter sur d'importants soutiens publics qui distordent une saine concurrence.



Pour y faire face efficacement, les divers acteurs de ce secteur essentiel de notre économie doivent évidemment compter d'abord sur leurs propres forces. Ils doivent les coordonner, voire les unir ou même fusionner lorsque c'est nécessaire pour disposer d'une masse critique suffisante. Ils doivent également tout entreprendre pour moderniser leurs infrastructures.

L'amélioration des conditions-cadre

Mais dans certains secteurs clés, comme les remontées mécaniques (qui ont un grand effet d'entraînement sur des secteurs économiques annexes), les investissements sont trop lourds et la concurrence internationale faussée. En pareils cas, l'UDCVR considère que tout doit être entrepris pour soutenir l'activité de ces secteurs clés. Cela passe d'abord par l'amélioration des conditions-cadre (notamment sur le plan fiscal, de l'aménagement du territoire et des constructions, de la modernisation des accès routiers et de la coordination des vacances scolaires) et par l'allègement des réglementations tatillonnes et des prescriptions écologiques excessives (en particulier pour l'installation de canons à neige).

Pour améliorer la qualité de l'accueil des touristes et restaurer l'image de notre canton, un effort doit être fait dans la formation aux professions du tourisme. Au lieu de s'aligner aveuglément sur l'Union européenne, il s'agit plutôt d'écouter à nouveau les milieux de la branche (on pense en particulier aux cafetiers-restaurateurs) et d'augmenter les exigences de la formation.

Des conditions-cadre plus favorables aux propriétaires de logements à vocation touristique doivent être créées pour limiter les conséquences économiques du phénomène des "lits froids".

Positions

- Par un fonds de financement de l'entretien et de la rénovation des infrastructures touristiques (hôtels, restaurants, sociétés de remontées mécaniques) et par une politique d'allègements fiscaux ciblés (ex. : exonération ou réduction de l'impôt foncier), soutenir les établissements et sociétés viables, gérés par des professionnels et contrôlés par des Valaisans
Négocier avec Berne la création d'un fonds d'investissement pour l'hôtellerie (lits chauds).
- Contribuer activement à une coordination des vacances scolaires permettant un meilleur échelonnement de la présence touristique dans nos stations.
- Intensifier la coordination entre les acteurs touristiques et les sociétés de développement locales.
- Faciliter les rénovations et l'entretien des lieux touristiques (hôtels, restaurants, campings, etc.)
- L'encouragement par des facilitations financières aux fusions des sociétés de développement.
- Concentrer les aides de l'Etat sur tout ce qui a trait à la promotion du canton comme telle ou de l'image du Valais
- Laisser aux acteurs locaux la manne fiscale financière leur permettant d'assumer les coûts de la promotion des destinations
- Création et octroi de permis de courte durée, renouvelables mais sans regroupement familial (et sans passage automatique au permis B), pour répondre aux besoins du tourisme



13. Sécurité sociale

Les faits

- Les coûts de l'action sociale ne cessent d'augmenter. Le Valais compte plus de 10'000 rentiers au bénéfice d'une rente AI. S'ajoute à cela la fragilité croissante des structures familiales par l'éclatement des familles. Ces déchirures créent la précarité économique et sociale dont souvent les enfants pâtissent.
- Ce phénomène s'accroît par une arrivée continue de réfugiés politiques ou économiques avec des faibles moyens financiers, dont les valeurs éducatives et sociales sont souvent contraires à nos us et coutumes.
- A ses phénomènes sociétaux s'ajoutent le vieillissement général de la population résidente ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap.

Les conséquences

- La politique sociale en Valais est à un tournant important. Suite à l'entrée en vigueur de la péréquation financière en 2011, le canton du Valais aura l'obligation d'assurer l'ensemble de la gestion des problématiques sociales cantonales. Il est par conséquent nécessaire d'aiguiller la politique sociale cantonale sur des rails adaptés à nos besoins et non pas de se lancer dans des constructions pléthoriques de structures étatiques redondantes.
- Tous ces éléments mentionnés ci-dessus sont des bombes à retardement en termes de coûts. Pour, cela, il est indispensable de repenser l'organisation du système social en Valais. Cette tâche de coordination doit être menée par l'Etat en collaboration avec les communes et les prestataires de services.

La réflexion de l'UDC



Face à la précarité subie ou voulue, il est nécessaire de garder le principe de la subsidiarité comme référence de base. Il est indispensable, dans toutes les mesures étatiques, à prendre en compte la mise en valeur des ressources de l'individu en précarité et de son entourage.

Ce constat est renforcé par le désir de pouvoir vivre à domicile exprimé par la plupart des personnes en

difficultés : handicap, maladie, vieillesse.

Il paraît évident de développer des mesures étatiques ou législatives favorisant le maintien à domicile par des aides concrètes : aide financière ciblée, amélioration de la coordination des CMS pour des soutiens à domicile, simplification des procédures

et suppression des doublons dans les services ou institutions spécialisés.

Positions

- Favoriser le financement par sujet afin de laisser la liberté de choix à la personne invalide de déterminer son lieu de vie et les prestations nécessaires à son besoin.
- Amélioration de la coordination des CMS pour des soutiens à domicile et encadrement des personnes bénévoles pour des tâches auxiliaires.
- Renforcer l'aide à domicile dans la coordination des prestations par des déductions d'impôt et la mise en valeur des ressources des proches.
- Supprimer les doublons dans les services ou institutions spécialisés.
- Développement d'alternatives pour un soutien à domicile par des mesures ciblées offrant un véritable choix aux proches pour assurer la garde à domicile d'une personne âgée ou d'une personne en situation de handicap.
- Développement d'alternatives aux EMS pour offrir un libre choix aux personnes âgées ou à leur famille.
- Favoriser la réinsertion professionnelle par des déductions fiscales aux entreprises accueillant des personnes en situation de handicap.
- Développer des contrats de prestation avec les fournisseurs de services ou d'accueil.
- Réduction des contraintes administratives et de formation du personnel d'encadrement dans les institutions
- Renforcer les contrôles contre les abus dans l'aide sociale
- Accorder l'immunité aux fonctionnaires qui dénoncent des abus dans les oeuvres sociales.

« Le maintien de vie à domicile, une idée forte pour une vie proche des siens »

14. Dépendances

Les faits

- Selon l'Université de Neuchâtel, les coûts sociaux de l'abus de drogues se chiffrent à 4.1 milliards de francs par année, soit plus de 2000.- par famille de 4 personnes.

La réflexion de l'UDC



Pour l'UDCVR, il n'y a pas d'autre objectif, en matière de dépendances (stupéfiants, médicaments, alcool), que celui de l'abstinence. Pour y parvenir, il faut agir conjointement sur les fronts de la prévention et de la thérapie avec le soutien d'une répression efficace.

Sur ce dernier point, la loi sur les stupéfiants doit être strictement appliquée, y compris à la consommation.

La culture illégale du chanvre doit être sévèrement combattue, de même que la conduite sous l'effet de stupéfiants.

Positions

- Tolérance zéro dans l'application de la LStup
- Favoriser la création de commissions communales ou régionales interdisciplinaires visant à prévenir et à combattre les dépendances par l'abstinence
- Introduction, sur une base volontaire, de tests de drogues dans les écoles
- Soutien aux institutions d'aide aux dépendants visant l'abstinence, en particulier par des avantages fiscaux
- Pas un sou pour financer des programmes de distribution "contrôlée" de stupéfiants
- Non à toute forme de "shootoir" dans le canton

15. Environnement, aménagement du territoire et développement régional

La réflexion de l'UDC

Tout comme nos ancêtres l'ont fait pour nous, il nous incombe de laisser aux générations futures un capital environnemental qui préserve l'essentiel (paysages, espaces verts, eaux, forêts et faune). Pour être durable au sens où on entend usuellement ce terme, le développement proposé par l'UDCVR implique un équilibre bien compris entre les nécessités du développement économique, de la protection de l'environnement à strictement parler, et des exigences sociales.

Mouvements écolos : vraie écologie citoyenne ou prophètes déguisés de la mondialisation ?

Dans l'histoire politique suisse, à chaque fois que l'écologie naturelle est en concurrence avec l'internationalisme ou la mondialisation, les mouvements écolos choisissent toujours la mondialisation. Les nombreuses votations sur l'ouverture des frontières à la libre circulation des marchandises, capitaux et personnes qui ont toujours été soutenues par les prétendus « verts » sont là pour en témoigner.

Aujourd'hui, l'objectif de ces mouvements politiques n'est ni d'éduquer ni d'instruire le citoyen, mais de former des consommateurs dépourvus d'identité et de racines, dociles et dévoués à la politique euro compatible et mondialiste qui octroie le maximum de pouvoir et de richesses à un minimum d'individus avec tout l'impact néfaste que cela génère sur les hommes, les animaux et la nature en général.

Les régions de montagne à faible développement doivent être soutenues, avant tout par un allègement des contraintes qui leur sont imposées (aménagement du territoire, etc.).

Malgré les réductions opérées à l'échelon fédéral dans les budgets attribués à l'entretien de nos forêts protectrices, les risques naturels demeurent et notre canton devra continuer à y faire face.

Élément régulateur indispensable à la conservation d'une faune saine, variée et en quantité contrôlée, la chasse doit être soutenue dans son statut actuel.

Face aux attaques graves et répétées dont les compétences cantonales et la propriété foncière ont été, sont ou seront les cibles ces derniers temps (initiative Weber, révision de la LAT, imposition des successions en ligne directe), les Valaisans doivent organiser la résistance non seulement en Valais bien sûr, mais aussi et surtout à l'extérieur du canton en forgeant des alliances avec d'autres cantons alpins. Il en va de l'équilibre de la Suisse, équilibre fragile dont le

fédéralisme est un garant essentiel qui est aujourd'hui gravement menacé.

Positions

- NON à la révision de la LAT le 3 mars 2013
- Aucune application de la « Lex Weber » en Valais avant le délai transitoire au 11 mars 2014 voulu par le peuple (l'ordonnance du Conseil fédéral du 22 août 2012 est anticonstitutionnelle)
- Politique d'aménagement du territoire et d'infrastructures (notamment routières) adaptée pour combattre le dépeuplement de certaines régions de montagne
- Face au concept cantonal de développement territorial mis en consultation, défense de l'autonomie communale contre les velléités centralisatrices
- Affecter les produits que le Valais peut espérer tirer de la réforme de la péréquation fiscale intercantonale aux projets prioritaires de prévention des catastrophes naturelles (forêts protectrices, correction du Rhône, etc.)
- Les grands prédateurs (comme le loup et l'ours) éliminés au 19^{ème} siècle n'ont pas leur place en Valais (le concept loup de l'UDC : *un fusil et une boîte de cartouches*)



16. Culture et sport

La réflexion de l'UDC

La culture est fondamentalement l'affaire des créateurs eux-mêmes et de mécènes privés. Des œuvres, des manifestations ou des spectacles peuvent néanmoins être soutenus par l'Etat, particulièrement en demandant en retour des prestations dans le cadre scolaire. Il en va de même du soutien pour la sauvegarde du patrimoine artistique, littéraire et architectural, témoins de notre passé. Ce sont autant de moyens permettant aux jeunes de prendre conscience de notre héritage et autant d'éléments de promotion touristique.

Dans le domaine sportif, l'effort principal doit porter sur le soutien au sport de masse. Le sport d'élite, vecteur de promotion de notre canton à l'extérieur, doit être soutenu par la création de conditions-cadre favorables.

Positions

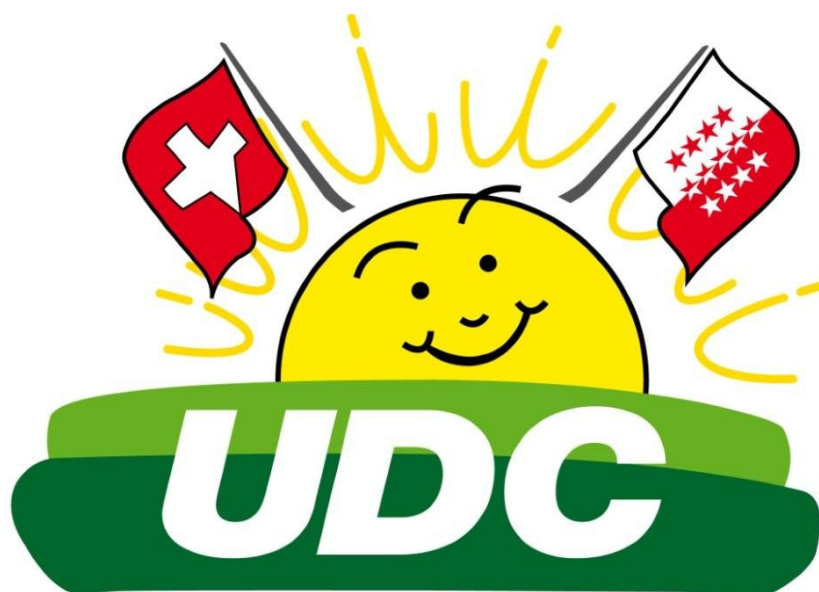
- Financement public d'activités culturelles en exigeant en contre-partie des prestations dans le cadre scolaire
- Défisicaliser complètement les activités des clubs sportifs amateurs
- Favoriser le développement de classes spéciales pour les sportifs d'élite



Table des photos

Page 1 à 6	UDC Valais romand
Page 3	Parlement.ch
Page 8	Benjamin Cabassot - Fotolia.com
Page 10	John Keith - Fotolia.com
Page 11	Noam - Fotolia.com
Page 16	Canstockphoto.com
Page 18	Celeste-clochard - Fotolia.com
Page 20	Canstockphoto.com
Page 22	John Casey - Fotolia.com
Page 23	Canstockphoto.com
Page 24	Canstockphoto.com
Page 26	Canstockphoto.com
Page 27	Michael Kempf - Fotolia.com
Page 28	Canstockphoto.com
Page 30	Canstockphoto.com
Page 31	Canstockphoto.com
Page 35	Canstockphoto.com
Page 36	Benjamin Cabassot - Fotolia.com
Page 37	Benjamin Cabassot - Fotolia.com
Page 38	Elena Semenova - Fotolia.com
Page 39	Canstockphoto.com
Page 40	Canstockphoto.com
Page 42	Richard Villalon - Fotolia.com
Page 44	Chandler74 - Fotolia.com
Page 45	Canstockphoto.com

Notes



www.udc-valais.ch

 **Je vote UDC**
pour une droite qui s'assume